



60 millions de piétons
Le Vice-Président

Préfecture des Yvelines
Monsieur le Préfet
1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES CEDEX

Objet : Sécurité des piétons et personnes en situation de handicap à Bougival (78)

Paris, le 2 février 2018

Monsieur le Préfet,

L'association nationale « **Les Droits du Piéton** » a été alertée par des administrés de la commune de Bougival (78) concernant la sécurité des piétons en général et plus particulièrement les personnes en situation de handicap.

À cet effet, nous vous adressons, en pièce jointe, la lettre que nous adressons à Monsieur le maire de Bougival afin qu'il prenne les dispositions pour faire respecter le Code de la route dans sa commune, notamment la priorité des piétons s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire, article R415-11 du Code de la route.

Nous attirons votre attention sur la sécurité des usagers vulnérables que sont les piétons et personnes en situation de handicap, ceux-ci paient un lourd tribut. C'est ainsi qu'en 2016, **on a dénombré 559 piétons tués sur la chaussée**, soit + 19,4 % par rapport à 2015, sans compter les blessés hospitalisés, au moins 4500 (chiffres publiés le 26 juin 2017 par le Ministère de l'Intérieur).

Le CISR du 9 janvier 2018 a pris des mesures en faveur de la sécurité des piétons, en particulier la mesure n° 9 ayant pour **objectif de protéger les piétons**.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre requête et vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre plus haute considération.

Le Vice-Président
G. Foucault (IDSR à la préfecture de Police de Paris)

Copie : Lettre à Monsieur le maire de Bougival (78)